



ENSEMBLE,
PARTAGEONS
D'AUTRES
VALEURS

4# FORUM DE **L'ÉCONOMIE SOCIALE
& SOLIDAIRE EN VAL DE DRÔME**

LES 27 ET 28 NOV. 2009 **COMPTE
RENDU**
→ LIVRON/DRÔME → MJC COLUCHE



.....

SOMMAIRE

.....

	AVANT ET APRÈS LE FORUM, SUR LE VAL DE DRÔME	p. 01
	OUVERTURE DU FORUM : Comment construire un projet de développement local d'Économie Sociale et Solidaire ? Quelles richesses pour les territoires ?	
p. 02		
	ATELIERS :	
	- Pour une biovallée sociale et solidaire	p. 05
p. 06	- Précarités en milieu rural, quels moyens d'action ? - Et si on épargnait local ?	p. 07
p. 09	- Qualité de l'emploi dans la vallée de la Drôme, où en sommes-nous ? Quelles propositions ?	
	- La valeur ajoutée d'un projet, comment l'intégrer, la mesurer, la valoriser ?	p. 10
p. 11	- Qu'en disent les jeunes ?	
	TABLE RONDE «l'ESS... une diversité de métiers et de pratiques !»	p. 11
	ÉMISSION DE RADIO EN PUBLIC «Partager d'autres valeurs, ça veut dire quoi ?» Interview d'Aurélien Boutaud, consultant et co-auteur de «l'empreinte éco- logique»	
p. 12		
	THÉÂTRE FORUM sur la question de la richesse et INTERVENTION DE LA TRIBOUILLE	p. 15
	QUELQUES SUPPORTS pour aller plus loin ou continuer à sensibiliser à l'ESS	
p. 16		

Vous pouvez retrouver tous les éléments de contenu liés au Forum sur
notre site : www.valdedrome.com (interview et émissions de radio,
photos, bibliographie, ...)

AVANT ET APRÈS LE FORUM, SUR LE VAL DE DRÔME

En amont au temps fort des 27 et 28 novembre, d'autres initiatives se sont déroulées sur le Val de Drôme pour sensibiliser aux fondements et valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire :

DES ACTIONS AVEC LES JEUNES

1. **Un atelier radiophonique** animé par Radio Saint Ferréol a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint avec 8 jeunes de 11 à 15 ans de l'Espace jeunes de Loriol-sur-Drôme.

À l'issue de cette semaine de découverte et d'interview sur le terrain, les jeunes ont pu concevoir et réaliser leur émission radio en direct et parler à leur manière de la question de la richesse.

Cette émission a été présentée le jour du Forum dans un espace dédié «la boîte à sons et à images» au côté d'auto-portraits de jeunes réalisés par les brasseurs de cage dans le cadre du transfo-mateurs.

(<http://brasseursdecages.free.fr>)

2. **La création d'un jeu coopératif** sur l'ESS lors d'un stage d'approfondissement BAFA à la MJC de Livron-sur-Drôme.

Ce jeu réalisé par une quinzaine d'animateurs en formation du Val de Drôme et de l'Ardèche a été utilisé lors du Forum par les élèves des classes de 1^{ères} et terminale du lycée Armorin de Crest et le samedi matin par un plus large public. Il peut être mobilisé sur le territoire pour sensibiliser aux valeurs de l'ESS et du Développement durable.

Contact : MJC Coluche, Christian Couraud, Directeur - 04 75 61 61 71

3. Depuis la rentrée de septembre, **un travail de recherche et de production** réalisé par les classes de 1^{ères} et terminale ES du lycée Armorin de Crest sur les nouveaux indicateurs de richesse. Il a été formalisé notamment par la présentation le jour du Forum de 24 panneaux sur ce sujet (hégémonie et critique du PIB, présentation d'indicateurs alternatifs,...) qui ont pu introduire l'interview d'Aurélien Boutaud, consultant et co-auteur de «l'empreinte écologique», au cours d'une émission de radio en public.



UN RALLYE OUVERT À TOUS POUR DÉCOUVRIR LES STRUCTURES DE L'ESS DU VAL DE DRÔME

Un rallye a été organisé le 14 novembre en partenariat avec Archi'jeux et a réuni plus de 50 participants. L'objectif était de les sensibiliser à l'Économie Sociale et Solidaire en leur faisant découvrir quelques structures de l'ESS du Val de Drôme au moyen de jeux coopératifs. Dix structures leur ont ouvert leurs portes sur les bassins :

- du Haut Roubion : une CUMA de Soyans (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles), un projet d'AMAP sur Saoû (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), l'association «enfance au pays de Bourdeaux»,

- de la Gervanne : association Lysandra sur Beaufort, Familles Rurales sur Suze, différentes initiatives associatives sur Cobonne, Brins de terroir à Vaunaveys,

- de la Basse Vallée de la Drôme : la SCIC Coefficient 7 à Grâne, les Amanins à La Roche sur Grâne, Regain à Allex.

DES INTERVIEWS ET ÉMISSIONS SUR L'ESS

réalisées par Radio Saint-Ferréol

(94.2 fm - www.radiosaintfe.com)

Tout au long du Forum, RSF a été partenaire de la CCVD pour relayer l'information mais aussi valoriser les structures du territoire, sensibiliser à l'ESS.

La radio a également participé pleinement à l'animation des journées des 27 et 28 novembre et notamment à l'émission de radio en public du vendredi.

OUVERTURE

Daniel Jarjat, Maire de Livron-sur-Drôme

Ce Forum est l'une des 1^{ères} grandes manifestations organisée dans ces nouveaux locaux de la MJC Coluche, inaugurés le 4 décembre 2009.

Il fait part de son plaisir de recevoir cette manifestation dans sa commune, sachant que ces valeurs de solidarité portées par le Forum sont essentielles dans l'action municipale et intercommunale.

Cette solidarité destinée aux plus anciens, aux personnes les plus en difficulté, aux plus jeunes des habitants,... doit être la plus concrète possible pour être la plus efficace.

Ce 4^{ème} Forum met l'accent sur les actions de sensibilisation auprès des jeunes. C'est vers eux et avec eux que pourra se développer l'action économique, sociale et solidaire de demain. Par ces initiatives, c'est une réponse apportée à leurs préoccupations mais c'est aussi un moyen de les responsabiliser comme acteurs de l'action future.

Céline Tourasse, Vice Présidente MJC Coluche

A eu le plaisir de participer aux réunions de préparation de ce Forum en lien avec la Communauté de communes et une quinzaine d'autres partenaires. Le Conseil d'Administration est fier d'accueillir ce temps d'échange dans ces nouveaux locaux et que la MJC ait pu en être partie prenante. Elle souhaite un travail fructueux à tous autour du thème «**Ensemble partageons d'autres valeurs**» et la question de la richesse.

Véronique Schlotter, Vice Présidente Communauté de communes du Val de Drôme déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire

C'est avec joie qu'elle participe à ce 4^{ème} Forum de l'Économie Sociale et Solidaire **organisé dans le cadre des Rencontres Solidaires en Rhône Alpes.**

En 2003, le 1^{er} Forum intitulé «Une économie au service de l'homme» avait permis de comprendre avec Denis Colongo, Directeur de la CRESS, le poids de l'ESS dans l'emploi sur la Vallée, repérer qui étaient les acteurs et leurs actions sur le Territoire grâce à une étude commanditée par le Secrétariat Générale des Affaires Régionales (SGAR). À l'époque l'ESS représentait ~12% des emplois sur la Vallée (10 % en Rhône Alpes).

En 2005, il avait permis des échanges autour des thèmes «coopérer, partager, se relier» en présence de Jean Marc Leculier, témoin de cette journée, et conseiller régional mandaté par le Président pour animer un groupe de travail dédié à l'ESS.

En 2007, sous le thème de «cultiver le faire ensemble» le forum avait accueilli notamment Patrick Viveret, philosophe pour réfléchir à comment construire un Val de Drôme solidaire.

Cette année depuis le mois de mai, le groupe de travail qui a préparé le Forum a choisi, en ces périodes de crises multiples, de réfléchir autour du thème «ensemble partageons d'autres valeurs».

Si en 2007, l'ESS représentait plus de 17% il ne faut pas oublier les disparités salariales et les problèmes persistants de qualification que l'on peut y rencontrer.

Cette année un focus particulier a été porté auprès des jeunes. Depuis septembre des travaux ont été réalisés autour des nouveaux indicateurs de richesse par les classes de 1^{ères} et terminale du lycée Armorin de Crest, un atelier radiophonique animé par RSF a eu lieu à l'Espace jeunes de Loriol,... Nous les remercions pour leur implication et la qualité de leurs travaux qui nous amènent à réfléchir sur cette question de la richesse.

Enfin, elle tient à dédier ce Forum à Claude Bourde et à toute sa famille.



Didier Jouve, Vice Président de la Région Rhône-Alpes délégué à l'aménagement des territoires et au développement durable

Il se réjouit de constater que chaque année les réflexions avancent. Il rappelle l'utopie d'Adam Smith qui pensait que «l'exercice des intérêts individuels combinés et sans entraves formait tout naturellement l'intérêt collectif», avant de formuler trois paradoxes :

- celui de la croissance économique. L'idée que toujours plus, «c'est toujours mieux» et que l'on peut mesurer le bonheur à travers les flux financiers. Le problème c'est que cette idée structure la culture de tout un ensemble d'acteurs partout dans le monde.

- celui de la fabrication monétaire : le fait de vendre ce qui ne nous appartient pas (comme le font les banques) à des gens qui ne savent pas ce qu'ils achètent et qui constitue pourtant une activité légale : à réfléchir...

- «ne pas toucher, ça marche tout seul» (la main invisible du marché) alors que les élus, les responsables associatifs,... savent très bien que ça marche de travers si on ne s'en préoccupe pas.

Il note qu'il est bien dommage de devoir préciser les termes de «Sociale et Solidaire» pour qualifier cette économie ce qui signifie à contrario que l'économie classique ne l'est pas.

C'est un vrai chantier culturel pour «démarchandiser la vie» comme le conçoit Pétrella ou pour envisager une 2^{ème} révolution des lumières et faire en sorte de combattre les certitudes établies et indépassables.

Ce Forum est au cœur de ce chantier culturel. Il est nécessaire de développer des outils (coopératives, placements éthiques, bénévolat,...) et que l'on y consacre du temps, de l'ingénierie, ...

Il y a des décisions à prendre pour compter et réguler autrement. Comme le rappelait Patrick Viveret aux assises du développement durable «la vraie question est celle de l'hypocrisie, techniquement il n'y a pas de problème pour l'envisager».

On doit se poser également la question de «quelle Économie Sociale et Solidaire ?». On doit donc porter le regard sur son contenu :

- **une économie utile** qui produit des biens ou services positifs, des marchandises qui ont une fonction et des produits qui accroissent le bien être ;

- **une économie sociale.** Sa finalité doit conduire à l'harmonie sociale, à une société sûre et solidaire où l'on crée de l'emploi et où l'on partage les bénéfices sans exploiter l'autre ;

- **une économie écologiquement responsable** qui utilise les ressources renouvelables et qui ne crée pas de pollution ni ne gaspille ;

- **une économie maîtrisée par les citoyens**, contrôlable, compréhensible, que l'on doit pouvoir suivre et évaluer.

La Région Rhône-Alpes accompagne de plus en plus de territoires dans ces réflexions, pour développer l'ESS, construire de nouveaux outils, développer l'action citoyenne autour de la création d'emplois ou de services, valoriser les ressources locales, investir de manière solidaire. C'est un formidable espoir.

COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ? QUELLES RICHESSES POUR LES TERRITOIRES ?

Amélie Artis, enseignante chercheuse à l'Institut d'Étude Politique de Grenoble

L'idée de cette intervention est de dégager quelques pistes de réflexion autour de la question de la richesse pour concrètement réfléchir et mettre en place des politiques de développement au niveau local intégrant les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Il s'agit bien de parler de richesses au pluriel : celle du territoire, celle créée par les acteurs du territoire et celle créée collectivement.

À travers un projet de développement local, comment passe-t-on de la richesse du singulier au pluriel et comment l'ESS peut être un moyen de négocier ce passage ?

Selon les économistes en général, la richesse se concrétise par le PIB et se définit essentiellement par les termes d'accumulation et de croissance.

Il y a un problème sur l'évaluation de ces richesses. Comment le PIB peut-il être pertinent s'il ne prend pas en compte toutes les activités, celles de la sphère non marchande et non monétaire : le tissu social, le bénévolat, les activités d'utilité publique, l'externalité créée par des activités économiques, ...

Comment renouer et redéfinir ces indicateurs. Il faut avoir une vision plus large de l'évaluation des richesses, ce qui a comme double rôle de rendre visible ce qui existe et d'aider à la décision.

Dans ce contexte, l'Économie Sociale et Solidaire est importante à prendre en compte. Elle se définit en alternative à une économie capitaliste et a mis en place un mode d'organisation fondé sur des valeurs différentes, par la mixité des ressources marchandes et non marchandes et en favorisant des activités socialement utiles.

>>>

Elle propose des formes de consommation et de production responsables, demande à s'interroger sur les conséquences de ses actes.

Elle incite à prendre en compte une approche multidimensionnelle de la richesse. Elle permet une approche sociale du vivre ensemble, une approche humaine, culturelle et intergénérationnelle de cette richesse faisant le lien entre passé et présent.

Elle permet une vision globale et transversale des différentes activités économiques qui structurent notre vie de tous les jours (consommation, production, travail, circulation, habitat, ...).

Il est important également de se poser la question de comment on passe d'un intérêt individuel à un intérêt collectif, mais aussi à l'intérêt général. Sur ce point, il faut noter le rôle essentiel de médiation des pouvoirs publics et de leurs partenariats nécessaires avec les acteurs de l'ESS.

Il est intéressant de présenter dans ce contexte une étude récente menée par l'IEP sur 4 territoires rhônalpins (Grenoble, Drôme-Ardèche centre, Vallée de l'Arve et Vallée de la Drôme) pour évaluer leur poids et leur influence dans le développement de l'ESS au niveau local.

Sur le territoire du Val de Drôme, on repère des indices favorables à la transversalité et l'émergence d'un développement local d'ESS. Les partenaires semblent avoir saisi les dimensions multiples de l'ESS et l'intérêt de partir des ressources du territoire (culturelle, environnementale, ...) pour créer l'intérêt collectif puis général, pour rendre cohérent et soutenable le «vivre ensemble» et intégrer notamment le renouveau de la population sur le territoire.

L'ESS peut en effet servir le territoire en investiguant les différentes fonctions de production, travail, consommation, épargne, déplacement, ...

Elle doit répondre à des besoins identifiés, permettre de mettre en place des activités motivées par la non lucrativité et le caractère collectif, l'ancrage local ; tout cela en veillant à faire vivre la participation des citoyens. La mise en synergie des actions et des partenaires peut permettre de mobiliser les ressources en place mais aussi d'activer des ressorts en sommeil, d'attirer de nouvelles initiatives.

Pour passer à l'échelle d'un projet de développement local d'ESS, il s'agit de passer des intentions à la volonté et la prise de décision politique, donner du sens et de l'avenir au territoire, arriver à faire converger les intérêts individuels. Il s'agit alors de travailler sur les notions d'appropriation, de participation des habitants, de concertation. L'intérêt est aussi de rendre visible l'invisible.

Les ateliers de ce Forum peuvent permettre en partie de répondre à ces différents questionnements :

- comment intégrer l'ESS au projet ambitieux de biovallée en s'appuyant sur les spécificités du territoire (ce qui pose la question des moyens, des pratiques,...) ;
- concernant les précarités, ce projet de territoire-école va-t-il toucher tout le monde et comment solidariser la population, mutualiser pour profiter de cette dynamique. La mixité sociale doit donner de la cohérence à ce projet de développement ;
- concernant les finances solidaires comment les collectivités mais aussi les citoyens peuvent se réapproprier leur épargne et leurs investissements et choisir vers quoi ils l'orientent ;
- face aux mutations de l'organisation du travail, quelle qualité de l'emploi et comment l'ESS peut apporter des réponses innovantes ;
- enfin, l'intérêt très en amont d'identifier les objectifs que l'on se fixe dans l'action et comment on y répond.

Jean Marc Leculier, conseiller régional, président du groupe de travail ESS, témoin de ce Forum

En complément des précédentes interventions, il souhaite rappeler que la coopération a toujours existé quand on remonte dans le temps (propriété collective des terres, travaux des champs,...).

Les acteurs qui ont depuis maillé l'ESS étaient quelquefois des utopistes mais souvent des expérimentateurs qui ont engagé de grandes réflexions fondées sur des initiatives sérieuses dans des champs d'activités variés : insertion, bâtiment, banque, petites entreprises ou très grosses, haut niveau, ...

L'ESS englobe tout cette diversité mais il est nécessaire d'être attentif au vocable employé et de parler davantage d'entreprises d'ESS.

L'ESS souffre de la méconnaissance du public mais aussi entre structures de ce domaine sur un même territoire. Il faut donc travailler à une interconnaissance des acteurs entre eux. Les actions des institutions, des territoires (Région, intercommunalités, ...) y contribuent.

D'autre part, il faut noter que les collectivités peuvent être partie prenante en direct de l'ESS et notamment via les statuts des SCIC qui leur permettent d'entrer dans le capital de la société. La Loi budgétaire a accordé à ces structures une spécificité statutaire.

Enfin, concernant les jeunes, public privilégié de ce Forum, il est important de noter qu'ils ne sont pas aussi individualistes qu'on le dit et qu'ils sont prêts à s'engager vers des opérations collectives. Certains, en s'engageant dans des cursus de formation spécifiques, ont pris conscience du sens et des valeurs de l'ESS.

ATELIER : POUR UNE BIOVALLÉE® SOCIALE ET SOLIDAIRE

Quelle place et quelles propositions de l'ESS dans ce projet de territoire et de développement durable ?

Robert Arnaud, Vice Président de la Communauté de communes du Val de Drôme et **Didier Jouve**, Vice Président de la Région Rhône Alpes, délégué à l'aménagement des territoires et au développement durable

Le protocole Biovallée® voté par les 4 EPCI (Cc du Crestois, du Diois, du Pays de Saillans, du Val de Drôme) et la Région ne mentionne l'ESS qu'une fois en sa page 16 : «Une attention particulière sera portée au renforcement de l'Économie Sociale et Solidaire déjà très présente sur le territoire.» Il ne propose pas de financements spécifiques sur le sujet au motif que des outils existent déjà par ailleurs. Une exception cependant : l'aide au montage d'outils financiers alternatifs. Cela veut-il dire pour autant que l'ESS serait le parent pauvre de Biovallée® ?

Elle y a pourtant toute sa place dès lors que la dimension durable du projet apparaît fréquemment dans le chapitre économique. La relocalisation de l'économie, les circuits courts, les éco-filières et la valorisation des bio-ressources y sont également cités à plusieurs reprises.

Trois questions sont posées au groupe :

- Comment donner sa place à l'ESS dans Biovallée® ?
- Sur quels champs la développer ?
- Avec quels moyens pour remettre l'humain au cœur de l'économie.

L'introduction et les premières interventions présentent également le grand projet Biovallée® dont vous retrouverez les grandes lignes sur www.biovallee.fr.

QUELLE PARTICIPATION DANS LA CONSTRUCTION DE BIOVALLÉE® ?

Le grand projet s'est monté rapidement, avant des échanges approfondis sur son contenu politique. Les objectifs affichés sont ambitieux et à valider au fil des expériences, des concertations... mais ils donnent le ton de ce que serait un territoire de référence, un territoire école. Ils ont le mérite et la nouveauté d'un partage politique large.

Pour les participants, les élus semblent avoir travaillé et décidé seuls, mais c'était un temps nécessaire pour fixer une direction commune, incitative, où chacun peut prendre sa place. Il ne s'agit que du démarrage d'un processus. Les idées portées ne sont pas récentes. Elles ont souvent été promues de longue date par la société civile. Les élus ont tout intérêt à la réinterroger régulièrement en cours de mandat, à réinterroger ces idées.

Des mesures sont en place, des opérations lancées, d'autres à construire, chacun peut prendre sa place dans Biovallée®, à son rythme, sur tout sujet et où qu'il se situe, à condition d'être bien informé.

Les propositions qui en ressortent :

- Élargir le comité de pilotage du grand projet en son sein et par d'autres lieux de pilotage pour la politique Biovallée®, en lien aux CLD - demande de la région - et à la société civile en général ;
- Créer des ateliers, ouvrir et élargir de nouveaux cercles d'échanges (sociocratie...)
- Développer l'information sur le projet, le programme.



QUELLE PLACE POUR L'ESS DANS BIOVALLÉE® ?

Nombre de sujets ont été évoqués comme pouvant servir de support au développement de l'ESS : cantines bio, eau, éco-construction, éco-quartiers, transports, énergie... L'ESS est donc transversale au projet.

Les participants pensent que l'ESS doit sortir de son image «trop» solidaire et sociale. Les entreprises classiques peuvent évoluer vers l'ESS car nombre d'entre elles développent des activités déjà utiles, socialement et écologiquement responsables et citoyennes. L'appui des consommateurs citoyens et des collectivités est nécessaire à cette évolution. Les ressources sont là. La formation est à développer.

Les propositions qui en ressortent :

- La mise en place de réseaux d'entreprises appuyés par les collectivités et les crédits publics pour se connaître, se reconnaître, se rencontrer et se développer ;
- Le développement d'une commande publique qui nourrisse l'ESS (charte de l'ESS à réfléchir) ;
- L'information et l'accompagnement des entreprises «classiques» pour qu'elles mobilisent de plus en plus les ressources naturelles, humaines et financières locales.

ATELIER : PRÉCARITÉS EN MILIEU RURAL, QUELS MOYENS D'ACTION ?

Quelles formes prennent la précarité et la pauvreté aujourd'hui ?
Comment travailler ensemble pour une meilleure insertion des personnes ?

Les situations de pauvreté et de précarité en milieu rural augmentent et se complexifient. Les profils des personnes évoluent : travailleurs pauvres, jeunes errants, agriculteurs surendettés, personnes les plus âgées. La pauvreté n'est pas seulement économique, elle a de multiples dimensions (logement, santé ...). Un des enjeux principaux est la capacité des acteurs de l'insertion et de l'action sociale, mais aussi des collectivités à travailler ensemble pour prendre en compte ces multiples dimensions et l'expérience des personnes en situation de précarité.

Emmanuelle Bonérandi, maître de conférences en géographie et administratrice à la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE - www.mrie.org)

En 2006, 12% de la population rurale est pauvre en Rhône-Alpes. La pauvreté est définie à hauteur de 60% du revenu médian. La pauvreté en milieu rural est moins importante qu'en ville. Elle est masquée, non-dite. Quand on parle de pauvreté, il faut s'interroger sur le contexte : le territoire est-il pauvre ou est-il habité par des personnes pauvres ? La situation du val de Drôme peut être qualifiée d'intermédiaire au regard des indicateurs de pauvreté. Il y a des poches de pauvreté dans les territoires les moins peuplés mais la pauvreté se concentre en ville (Crest, Loriol, Livron). Il y a des enjeux forts avec les distances et l'éloignement, la faible densité de population et un marché de l'emploi restreint.

Carole Maray, responsable du collectif drômois des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique)

L'insertion par l'emploi est variable en fonction des difficultés des personnes. L'emploi aidé dans les structures d'insertion est une étape dans un parcours de vie. Les pouvoirs publics incitent à travailler avec les entreprises du secteur économique classique qui exigent une rentabilité importante alors que les personnes accueillies par les structures d'insertion sont de plus en plus éloignées de l'emploi. Il y a différentes associations ou entreprises d'insertion qui interviennent sur le Val de Drôme (ADCAVL, AIRE, ATU, Drôme Insertion, Regain) sur des domaines variés (réhabilitation patrimoine, entretien espaces verts, services, ...). Dans le domaine de l'insertion économique les enjeux portent notamment sur : le soutien des pouvoirs publics, les synergies entre les structures de l'insertion économique et du social en initiant des démarches de projet, la mixité des publics.

Pour les acteurs de la lutte contre la pauvreté, la relation avec les collectivités est importante. Le rôle des intercommunalités est à développer, notamment pour détecter les situations de pauvreté.

Il y a très peu d'études sur la pauvreté en milieu rural et l'accès aux données statistiques est souvent difficile. Les problèmes du logement et de la santé sont fondamentaux et sont pourtant traités séparément des problèmes économiques. Il est essentiel de renforcer les échanges entre les acteurs de l'insertion et du domaine social plus largement.

L'employabilité est un concept ambigu : les financeurs et les entreprises exigent des personnes «employables» alors que les structures ont des publics ayant beaucoup de difficultés et qui sont de plus en plus éloignés de l'emploi. En milieu rural, sur des territoires où les entreprises ne voulaient pas intervenir, les associations et structures d'insertion ont beaucoup innové : portage de repas par des structures d'insertion à l'exemple de Regain.

Dans le domaine de l'insertion, les difficultés portent notamment sur les emplois féminins. Les services à la personne et de restauration collective sont des opportunités à développer. Dans le contexte actuel de crise avec l'augmentation du chômage, il faut proposer d'autres solutions que le seul emploi. L'idée d'un revenu minimum d'existence évoquée par un participant peut être une piste à explorer.

3 pistes d'actions proposées par le groupe :

- favoriser la parole et l'écoute : permettre à chacun d'être acteur de son projet d'insertion et de retrouver sa dignité, valoriser l'expérience des personnes en situation de pauvreté ;
- la concertation et le dialogue : envisager des actions partagées, favoriser les synergies et les passerelles entre acteurs, professionnels et institutions.
- l'accès aux moyens pour vivre : soutenir les initiatives des personnes en situation de pauvreté, favoriser les activités hors emploi salarié (par exemple : les projets d'habitat, de jardins potagers ...), valoriser les activités du secteur non-marchand.

ATELIER : ET SI ON ÉPARGNAIT LOCAL ?

Comment mettre son argent au service du territoire ? Quels intérêts pour les habitants et la collectivité ?

Retours d'expérience sur les finances solidaires.

En introduction, **Amélie Artis**, Enseignante chercheuse à l'IEP de Grenoble, a tout d'abord rappelé les fonctions de la monnaie : elle est un instrument de mesure, un moyen d'échange et une réserve de valeur. Paradoxalement, elle est créatrice de lien social mais aussi elle peut être source de désaffiliation.

La finance correspond aux activités d'épargne et d'investissement.

Or dans l'économie pour démarrer une activité économique, il faut un capital de départ afin de produire avant de vendre la marchandise. Si l'entrepreneur n'a pas de patrimoine, il doit emprunter ou trouver des associés.

Depuis le 19^{ème} siècle, l'enjeu pour l'ESS est de financer des organisations collectives et de financer des entrepreneurs individuels afin de lutter contre l'usure.

Aujourd'hui, la finance solidaire regroupe l'épargne et l'investissement solidaires (prêts et capital risque solidaire). L'épargne solidaire collecte de l'épargne ayant du sens et l'investissement solidaire finance des organisations collectives, et des entrepreneurs individuels sans patrimoine.

Il existe plusieurs outils de financement : clubs d'investisseurs, sociétés financières solidaires, sociétés de capital risque, banques solidaires et associations intermédiaires de microcrédit à caractère social.

Les spécificités de ces instruments sont la proximité, un choix d'investissement social sans rendement espéré spéculatif, un financement accompagné et le soutien pour des activités de proximité.

La finance solidaire peut se différencier en fonction de la relation directe entre emprunteurs et épargnants (tels les clubs d'investisseurs) ou la relation intermédiée telle que les banques solidaires. La forme de la solidarité est double : une solidarité économique par le renoncement à un intérêt monétaire de la part de l'emprunteur et un taux d'intérêt plus faible pour l'emprunteur ; et une solidarité humaine par l'accompagnement de personnes exclues du système bancaire.

La finance solidaire est un moyen de réappropriation de l'usage de son argent. Elle permet d'orienter son épargne et d'agir localement par le choix des projets financés, par l'affectation des intérêts, par le partage des risques, etc.



Présentation de Finansol et des grands principes de la finance solidaire, par Nicolas Guingand responsable de l'ECIDEC membre de Finansol (<http://finansol.org>) :

Finansol, association créée en 1995, fédère les financeurs solidaires et des établissements financiers. Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance, de rendre lisible et faire connaître la finance solidaire auprès du grand public.

Le Label Finansol distingue l'ensemble des placements solidaires. Finansol note le degré de rentabilité et le degré de solidarité de chaque produit (NB : plus un produit est solidaire, moins il est rentable...).

Panorama des finances solidaires :

Il existe aujourd'hui environ 100 produits de finances solidaires qui se concentrent sur 4 secteurs d'activités : l'emploi, le logement, l'environnement, la solidarité internationale.

Comme vu dans l'introduction, il existe 2 mécanismes : l'investissement solidaire, l'épargne de partage.

Pour les placements d'épargne de partage, 25% minimum du produit doivent être reversés à une activité solidaire. Pour les placements d'investissement, 5% minimum du produit doivent être reversés à une activité solidaire.

Il existe donc une très grande hétérogénéité dans les produits solidaires (solidaire à 5%, solidaire à 100%).

Deux catégories d'acteurs y contribuent : les établissements bancaires (qui développent des produits de finance solidaire), les financeurs solidaires (société de capital risque solidaire : Garrigue - associations : Les Cigales, Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (des individus qui mettent leur épargne en commun pour financer des projets locaux, collectifs et solidaires)).

Un débat traverse actuellement Finansol : au regard de cette hétérogénéité, sur quoi l'association doit-elle se concentrer ? Les produits bancaires, nombreux et souvent sur un degré solidaire faible ou les produits des financeurs solidaires, peu nombreux avec un degré de solidarité fort ?

LA FINANCE SOLIDAIRE SUR LE VAL DE DRÔME, quelques exemples d'initiatives et de projets.

Présentation de l'association Terre de Liens, par **Elsa Vidon** et **Marie Leroy** chargées de mission (www.terredeliens.org)

À l'origine de Terre de Liens, un double constat :

- un manque d'accompagnement dans la structuration financière et juridique des démarches collectives : cela met en péril les installations existantes et constitue un frein au développement de ce type de projets.

- une difficulté de financement. En effet, les démarches collectives permettent de limiter le recours à l'emprunt mais rarement de boucler le budget. L'investissement patrimonial n'est possible que par un endettement sur le long terme et la viabilité économique de la structure est mise à mal.

L'association Terre de Liens s'est donc constituée pour répondre à ces deux points en février 2003. Depuis, elle a élaboré deux outils financiers :

- le Fonds de dotation Terre de Liens (préfiguration d'une future fondation) qui est destiné à recueillir des dons en espèces de personnes souhaitant soutenir des projets locaux, entrant dans le cadre de la charte de Terre de Liens, et de dons en nature de personnes souhaitant transmettre un lieu en ayant la garantie d'un usage conforme à leur volonté et les maintenir hors de la spéculation immobilière.

- La SCA Foncière Terre de Liens qui est destinée à recueillir de l'épargne de personnes souhaitant investir dans des projets entrant dans le cadre de la charte de Terre de Liens. Les projets d'acquisitions sont portés par les antennes et associations territoriales de Terre de Liens, qui s'appuient sur les dynamiques locales autour des projets, indispensables à la réalisation des opérations. La Foncière intervient pour la décision d'engagement, le portage du foncier et la gestion des lieux ; mais l'essentiel du travail préalable à la réalisation de l'opération est fait localement. Cette articulation entre local et national permet de garantir d'une part le lien entre l'outil et les acteurs du projet, et d'autre part la mise en œuvre du projet global de Terre de Liens (charte, procédure d'engagement), l'effet d'échelle de la mobilisation de l'épargne, et la solidarité entre les territoires dans le financement des projets. La Foncière est également labellisée Finansol (produit d'épargne solidaire).

Perspectives du projet de carte «Agir Ensemble Biovallée» par **Éric Jullien**, responsable de l'École de la Nature et des Savoirs (<http://ecolenaturesavoirs.com>) :

Principe du projet : lors de chaque utilisation de sa carte bancaire, 1 à 50 cts sont prélevés et abondent une Fondation Territoriale Biovallée Agir Ensemble qui peut être mobilisée pour soutenir des projets locaux.

Lors d'un forum participatif (qui pourrait être organisé selon la méthode Open Space et permettrait de concevoir et construire un projet de manière collaborative), les habitants détenteurs de la carte décident de l'affectation des fonds récoltés.

LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS ont souligné leur intérêt concernant la finance solidaire et la relocalisation de l'épargne en posant de nombreuses questions sur les projets présentés.

Les outils liés à la finance solidaire étant multiples et complexes, un déficit de lisibilité a pu être pointé.

À travers la présentation des différentes expériences, chacun des participants a pu exprimer son point de vue sur tel ou tel projet. Tous peuvent coexister à condition d'être complémentaires et que l'information à destination des habitants soit suffisamment claire.

La Communauté de Communes du Val de Drôme réfléchit actuellement à ces questions.

En effet, la relocalisation de l'épargne pourrait permettre aux habitants de soutenir des projets en phase avec leur choix de développement du territoire.

Les propositions d'actions concrètes :

- Créer un groupe de réflexion à vocation pédagogique sur les finances et l'épargne solidaires ;

- Création d'un groupe de travail sur le sujet avec les 2 CLD du territoire Biovallée ;

- Évaluation du potentiel d'épargne du territoire ;

- Évaluer les besoins en crédit des projets sur le territoire, dans quels domaines, quels sont les outils qui peuvent déjà y répondre ;

- Concevoir un document d'information présentant au niveau local quels modes de financement solidaires existent et pour quels projets ? (à destination des habitants, des élus, au niveau de l'Éducation Nationale) ;

- Créer une SCIC pour financer des projets locaux (intérêt d'une SCIC : possibilité de collecter épargne privée + fonctionnement démocratique garanti) ;

- Travailler en lien avec Finansol pour trouver l'outil le plus approprié au projet de la CCVD.

ATELIER : QUALITÉ DE L'EMPLOI DANS LA VALLÉE DE LA DRÔME, OÙ EN SOMMES-NOUS ? QUELLES PROPOSITIONS ?

À partir d'une enquête réalisée sur la Vallée, échangeons sur notre perception de l'emploi (qualité, évolution professionnelle, mobilité, création d'activité, ...).

C'est autour de ces questions que s'est articulé cet atelier, avec la volonté de voir comment l'ESS peut être envisagée comme une solution au niveau local pour répondre aux besoins en terme de création d'activités, d'emplois et de plus-value.

Afin d'ouvrir les débats, **Mireille Bertaux**, membre du Conseil Local de Développement (CLD) a présenté les résultats de l'enquête réalisée sur la Vallée de la Drôme (www.cld-vallee-drome.com). Cette enquête a porté sur un panel de près de 200 personnes et a permis de dresser un portrait de la perception que peuvent avoir une partie des habitants de la qualité de l'emploi sur le territoire selon plusieurs thématiques : perspectives de carrière, qualification et formation, égalité entre hommes et femmes, santé et sécurité au travail, dialogue social...

Suite à cette présentation, **Joëlle Maccioni**, déléguée générale de l'Institut National des Nouvelles Formes d'Emploi (INNEF - www.innef.org), est intervenue pour exposer les nouvelles formes d'organisation du travail et de l'emploi dont la grande majorité s'intègre dans le cadre de l'ESS (SCOP, SCIC, coopérative d'activité, GEIQ...). Les principaux dispositifs et modes d'organisations ont ainsi été présentés avec la mise en avant de la valeur ajoutée de ces modèles que sont la valeur économique du partage, la solidarité, la reconnaissance de l'Homme au cœur du système économique et le respect des forces en présence : homme/entreprise/territoire.

De nombreuses interventions ont porté sur la perception de l'emploi et la réalité de la situation de l'emploi local. Pour les participants, l'emploi doit être vu comme une richesse et il faut intégrer les objectifs individuels dans les objectifs collectifs sur un territoire. L'ensemble des personnes présentes s'accorde sur le fait de bien différencier travail et emploi. De même, il est ressorti qu'il serait intéressant de comparer perception et réalité de l'emploi, et de voir plus spécifiquement comment ces aspects sont vécus dans le cadre de l'ESS, puisque d'après l'enquête menée, le dialogue social serait moins présent que dans le privé. Ainsi, plusieurs personnes ont également souligné la présence parfois importante de salariés «pauvres» ou en situation précaire qui existent dans certaines entreprises se revendiquant de l'ESS. Sur ces aspects plusieurs questions demeurent et notamment celle de savoir comment une entreprise qui se revendique de l'ESS en fait effectivement bien partie, en respectant les principes ?

La qualité de l'emploi peut également passer par la création de sa propre activité, notamment à travers les coopératives d'activités, qui permettent un accompagnement renforcé et offrent nombreux avantages. Enfin, de nombreux participants soulignent l'importance de prendre en compte le fait qu'il ne faut pas «cloisonner» l'ESS car elle fait partie intégrante de l'économie locale et qu'elle doit permettre à cette dernière d'aller vers une société du travail construite par et pour l'homme, une société économique qui place l'homme au cœur du système.



Pour résumer, les propositions et les réponses que peut apporter l'ESS face aux problématiques de la qualité de l'emploi au niveau local apparaissent très intéressantes et sont à développer sur le territoire. En effet, ces nouvelles formes d'emploi ont de très nombreux atouts. Cependant, elles peuvent également connaître quelques faiblesses dans leur mise en œuvre et il est important que les structures de l'ESS se remettent aussi en question sur leurs pratiques vis-à-vis de la qualité de l'emploi et de sa gestion.

Quelques pistes d'actions proposées pour le territoire lors des échanges du groupe :

- Connaître la réalité de l'ESS sur le territoire en recensant les entreprises de l'ESS pour connaître leur fonctionnement, leurs activités, leurs faiblesses et leurs atouts, et éventuellement leurs besoins en accompagnement ;
- Diffuser et vulgariser l'ESS sur le territoire. Donner notamment des informations sur les nouvelles formes d'emploi qui en découlent pour que les porteurs de projet puissent adopter une structuration (groupement d'employeur, SCIC, ...) ou un mode de fonctionnement (auto-entrepreneur, pluriactivité, ...) adaptés à leur activité ;
- Dans le cadre du projet Biovallée, il pourrait être intéressant d'envisager de proposer une «charte» pour les entreprises afin qu'elles s'engagent dans une gestion «équitable» du salariat.

ATELIER : LA VALEUR AJOUTÉE D'UN PROJET, COMMENT L'INTÉGRER, LA MESURER, LA VALORISER ?

Comment se saisir des outils d'évaluation en place pour réfléchir et construire son projet, faire évoluer ses pratiques ? Échanges autour de cas concrets.

Devant le constat de l'inadaptation des dispositifs d'évaluation traditionnels aux entreprises de l'ESS, de nouveaux outils d'évaluation ont été créés.

Cette approche nouvelle induit:

- un rapport au temps différent : évaluation en amont et à mi parcours ;
- un rapport aux critères différent : perçus comme un moyen d'approfondir le projet et non comme une contrainte ;
- la responsabilisation des acteurs dans les actions.

Alain Étienne, chargé de mission à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes (CRESS – <http://www.cress-rhone-alpes.org>) présente l'outil Évalu'RA.

Ce dispositif d'auto-évaluation s'adresse en premier lieu aux structures de l'ESS pour réfléchir et faire évoluer leurs pratiques.

L'évaluation porte sur sept grands domaines (contribution des prestations à la satisfaction de besoins sociétaux, facteurs économiques de pérennité du projet, régularité et ouverture de la gouvernance, qualité des pratiques de l'organisme employeur, impact sociétal du bénévolat, qualité des relations avec les fournisseurs et les prestataires, respect de l'environnement) et retient 24 critères d'évaluation, pondérés selon leur importance. Elle permet d'obtenir des indicateurs sur des aspects tels que le service rendu face à un besoin, le gain sociétal généré par l'entreprise et permet d'appréhender la marge de progression possible.

Initialement créé à titre expérimental, ce dispositif est animé désormais par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes et est transposable à n'importe quelle entreprise, au delà du seul domaine de l'ESS.

Jean Duverger, chargé de mission à la Région, explique comment les élus de la Région Rhône Alpes ont réfléchi et construit leur propre méthode d'appréciation dans les projets menés dans le cadre notamment des Contrats de Développement de territoire, en lien avec les CLD (Conseils Locaux de Développement).

Il souligne l'intérêt de la dimension collective d'un projet qui permet d'envisager de nouvelles dimensions auxquelles on n'aurait pas pensé tout seul (progrès collectif). Le périmètre d'application dépasse largement celui de l'ESS.

C'est une opportunité pour se poser la question d'où en est la structure face aux critères explorés dans une logique de développement durable (développement économique, environnement, solidarité sociale, gouvernance, validité du projet).

LES ÉCHANGES AU SEIN DE L'ATELIER :

- Rappel de la difficulté pour le porteur de projet de dialoguer avec l'évaluateur s'il n'y a pas de langage commun ;
- Besoin des structures d'avoir un interlocuteur identifié et de comprendre les motifs d'un refus ;
- Crainte d'un désinvestissement des porteurs de projets par manque de temps, d'énergie ;
- Difficulté d'envisager la validité d'un projet lié à des financements extérieurs ;
- Besoin d'information, d'accompagnement dans les projets notamment à travers la fiche synthétique élaborée par la Région («méthode d'appréciation de l'intégration du développement durable»).

Les propositions :

- Faire connaître ces dispositifs aux élus. Autour d'un évènement particulier, leur permettre d'en prendre connaissance et de l'expérimenter ;
- Former les acteurs de l'ESS et porteurs de projet leur utilisation ;
- Le mettre en œuvre dans sa propre structure (par exemple au moment d'une AG) ;
- Mettre en place des temps de rencontres pour que les porteurs de projets échangent et évaluent ensemble leurs actions localement ;
- Améliorer la mise en relation avec les «bons interlocuteurs» et partenaires pour réfléchir à son projet ;
- Trouver un langage et des outils communs entre acteurs d'horizons différents.

ATELIER : QU'EN DISENT LES JEUNES ?

À partir de supports radio et vidéo venez décrypter le regard des jeunes sur notre société, échanger et partager sur ce qui fait la richesse de notre territoire !

En préalable à l'échange :

- Projection de la vidéo de la MJC NiniChaize de Aouste réalisée par des jeunes adolescents dans le cadre du projet «vidéo et citoyenneté» conduit par l'union bi-départementale Drôme Ardèche des MJC. Cette vidéo traite de la question des liens intergénérationnels entre les jeunes et nos aînés sur ce territoire rural du Val de Drôme.
- Diffusion des micros trottoirs réalisés par Radio St Ferréol auprès des participants lors de la première journée du forum, à partir des questions : qu'est-ce que la richesse pour vous ? L'argent fait-elle le bonheur ?
- Projection de la vidéo «transfo-mateurs» qui présente des autoportraits d'une génération réalisée par les Brasseurs de cage. Cette série d'autoportraits filmés à été réalisée avec des jeunes de 15 à 25 ans sur le principe de l'autoscopie dans un dispositif inspiré du photomaton.

Débat et réactions des participants :

Un certain nombre de questions sont posées dans un premier temps sur les conditions de réalisation de la première vidéo sur la citoyenneté et le degré d'implication des jeunes dans l'écriture du scénario.

M. Jourdan de la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports) qui connaît bien ce projet «vidéo et citoyenneté» rappelle la démarche et les objectifs de cette action bi-départementale ; en expliquant que les jeunes accompagnés dans leur MJC par des professionnels sont les principaux acteurs de ce projet.

À la suite de l'écoute des micros-trottoirs sur la question de la richesse, un débat s'engage sur la place du travail chez les jeunes.

La notion de travail ne prend-elle pas trop de place dans le parcours des jeunes ? Doit-on obliger les jeunes à avoir un avenir professionnel ? Est-il obligé d'avoir une réponse précise à la question «qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand ?».

Toutes ces questions amènent à penser que les jeunes générations ont beaucoup plus de «pression» psychologique quand à la problématique de l'emploi, que les générations de leurs parents. Cette pression engendre bien souvent : fragilité, stress, mal être, ... pour une tranche d'âge qui est déjà suffisamment en questionnement.

Un échange porte ensuite sur l'importance de pouvoir accompagner les projets de jeunes, en étant le plus possible à leur écoute.

À la suite de la projection des autoportraits, les participants expriment leur étonnement quant à la profondeur de ce que les jeunes ont pu faire passer dans ces vidéos :

- le paradoxe entre l'image que l'on a de soi et celle que l'on renvoie aux autres ;
- la place que peut apporter l'amour, et comment cela modifie le regard et le vécu des jeunes ;
- le fait de ne pas trop se laisser embarquer par les autres pour éviter de mal tourner ou encore comment se sortir de l'emprise de la drogue ?

Carole Menduni et **Samuel Sagon**, de la Couverture Vivante et des brasseurs de cage, rappellent les conditions dans lesquelles sont tournées ces vidéos. Il est utile de redire que ce sont les jeunes qui ont choisi le thème de leur intervention et les images qu'ils souhaitaient voir diffuser.

TABLE-RONDE : «L'ESS... UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS ET DE PRATIQUES !»

Cette table-ronde destinée en particulier aux lycéens a eu pour objectifs de montrer la diversité des domaines et du type de structures (coopérative, association, mutuelle) en lien à l'ESS. Elle a permis dans un premier temps d'identifier les parcours de formation possibles en Rhône Alpes pour y accéder.

Elle s'est articulée autour des témoignages de l'Université Lyon II et de trois structures locales de l'ESS qui ont précisé leurs activités, leur fonctionnement, les valeurs qu'elles défendent, notamment : L'utilité sociale conjugue à la pertinence économique de l'activité, l'aventure humaine et la création collective, un fonctionnement démocratique, l'action des bénévoles à organiser, le fait de stimuler les solidarités, l'envie d'entreprendre essentielle, le passage de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif et général,...

Interventions de :

- **Saïd Yahiaoui** et **Lahsen Abdelmalki**, coresponsables du master «Économie Sociale et Solidaire» de l'Université Lyon II (<http://eco.univ-lyon2.fr>) ;
- **Guillaume Moutet**, coordinateur de l'association d'étudiants Promess (www.rhone-solidaires.org/association-promess)
- **Isabelle Cauliez**, cogérante de la SCOP Quint'essence spécialisée dans l'habitat écologique (www.quintessence-ecohabitat.fr) ;
- **Nathalie Bourgeois**, coordinatrice de l'association «Vieillir au Village» ;
- **Patrice Gonzalez**, chargé de mission fondation MACIF (www.fondation-macif.org).

ÉMISSION DE RADIO EN PUBLIC : «PARTAGER D'AUTRES VALEURS, ÇA VEUT DIRE QUOI ?»

Parce que le PIB (Produit Intérieur Brut) ne compte pas tout, réfléchissons à d'autres indicateurs de richesse : une émission animée par RSF s'appuyant sur les travaux et panneaux des lycéens.

Interview d'**Aurélien Boutaud**, consultant et membre du collectif FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse), co-auteur de «l'empreinte écologique».

Ce collectif s'est constitué il y a quelques mois à l'initiative de personnalités qui travaillent depuis longtemps sur cette question des indicateurs (Jean Gadrey, Patrick Viveret qui était intervenu lors du Forum 2007, Dominique Méda, Florence Jany-Catrice...). Il a été créé suite à la mise en place par le Président de la République de la Commission Stiglitz (du nom du Prix Nobel d'économie qui la préside) chargée de travailler sur ces indicateurs alternatifs au PIB.

Le paradoxe est que seuls sont réunis des experts économistes pour travailler à l'invention de nouveaux indicateurs de richesse, changer d'outils pour réfléchir et accompagner les politiques de développement. Aurélien Boutaud rappelle une phrase de Mark Twain qui illustre précisément cette situation «Quand on a appris à réfléchir comme des marteaux, on voit tous les problèmes comme des clous».

Jean Gadrey, économiste et enseignant-chercheur à l'Université de Lille, a participé aux travaux de cette Commission. Au départ réticent, il a essayé d'y associer d'autres acteurs et points de vue de la société civile en constituant notamment ce collectif FAIR (réunissant philosophes, sociologues, associatifs,...).

COMMENT LA NOTION DE PIB S'EST-ELLE IMPOSÉE POUR MESURER LA RICHESSE DES PAYS ?

«Les préoccupations des créateurs de la comptabilité nationale dans les années 30 et 40 étaient ailleurs. La priorité des pouvoirs publics était à la mobilisation des capacités productives en vue de l'effort de guerre puis de la reconstruction. La croissance économique était alors synonyme de puissance nationale, de bien être matériel mais aussi d'augmentation du niveau d'instruction, d'allongement de la vie humaine et d'inclusion sociale.» La croissance du PIB était alors étroitement corrélée à celle de l'emploi.

On voit alors l'origine lointaine de ces réflexions qui correspondent à des périodes et des raisons historiques. Mais si l'on veut faire évoluer les politiques et les pratiques de développement, il est fondamental de reconsidérer cette manière de penser et les outils pour le faire.

QUELLES LIMITES À CET OUTIL ET QUELS INDICATEURS ALTERNATIFS ?

Cette réflexion autour des indicateurs alternatifs est donc née d'une critique du PIB qui mesure mal ou pas du tout certaines composantes de nos sociétés.

Il mesure en effet uniquement des éléments monétaires qui font l'objet d'échanges marchands mais ignore tout le reste. Il considère également comme création de richesse des événements même s'ils sont négatifs pour la société (destruction des ressources naturelles, ...).

Dès les années 60-70, les critiques à son encontre se sont en premier lieu manifestées sur les aspects écologiques puis très vite sur des aspects plus qualitatifs (épanouissement humain, satisfaction de vie, bénévolat, ...).

Différents outils ont alors été réfléchis en matière d'écologie (empreinte écologique, bilan carbone...) et dans les domaines socio-économique, humain : Indice de Développement Humain, Indice de Santé Sociale,...

Comme le constate Patrick Viveret, il faut trouver de «nouveaux thermomètres» pour mesurer ce qui compte dans une société mais qu'il n'est pourtant pas toujours facile de comptabiliser.

C'est ce qu'il a qualifié de «Syndrome de l'Erika», lorsque la pollution liée à un accident écologique génère une activité économique comptabilisée positivement par le PIB, sauf si paradoxalement des bénévoles viennent assurer le travail de dépollution.



L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE, POUR LIER IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET CONSÉQUENCES HUMAINES

Dans son ouvrage «l'empreinte écologique» Aurélien Boutaud montre comment certaines sociétés ont décliné et quasiment disparu du fait d'un effondrement écologique, quand leur développement était lié de manière trop étroite à leur richesse environnementale.

C'est le cas notamment de l'Île de Pâques avec la surexploitation de la forêt.

Il est important de constater que ces dégradations environnementales ont des conséquences fondamentales socio-économiques et humaines.

D'où la nécessité de réfléchir à d'autres outils pour rendre perceptible là où sur la planète les pratiques sont néfastes pour le maintien et le bon développement des sociétés.

L'empreinte écologique, créée au Canada («ecological foot print») a essentiellement cet objectif : celui de se dire que dans nos gestes quotidiens, nos modes de faire, on impacte l'environnement pas forcément à côté de chez nous mais à l'autre bout de la planète et qu'il faut le rendre visible.

C'est l'un des rôles fondamentaux des indicateurs que celui de donner du sens, créer du lien entre quotidien et impacts peut être imperceptibles directement.

Cet outil, utilisé à l'échelle internationale, peut aussi se réfléchir à l'échelle d'une collectivité ou de pratiques individuelles, ce que ne permettent pas tous les indicateurs environnementaux.

QUEL EST LE MODE DE CALCUL DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ?

On part du principe que pour rendre un certain nombre d'actions possibles (assimiler une partie de nos déchets, produire des ressources renouvelables, ...), il faut mobiliser quelque-part sur la planète des surfaces biologiquement productives sur lesquelles il y a de la photosynthèse qui s'opère et permet d'assimiler le CO2 émis en conséquence.

L'empreinte fonctionne comme un bilan comptable : d'un côté il y a l'offre de la nature (bio-capacité - au niveau mondial 13.6 milliards d'ha de surface de sol et de mer, biologiquement productifs) et de l'autre la demande, quantité de surface nécessaire pour répondre durablement et sans épuiser les stocks à la demande humaine.

Aujourd'hui au niveau mondial, la situation est en déficit écologique puisque chaque année l'humanité consomme davantage de ressources issues de la nature que celles-ci ne peuvent se régénérer (17.5 milliards d'ha nécessaires ramenés au 13.6 ha productifs). En moyenne 2.7 milliards d'ha seraient nécessaires à mobiliser par habitant pour répondre à nos besoins.

Les niveaux sont très hétérogènes en fonction du niveau de développement économique des pays (ex ~10 ha/hab pour les USA contre 1 ha pour les pays d'Afrique).

QUELS AUTRES INDICATEURS EN MATIÈRE SOCIO-ÉCONOMIQUE ?

Le travail des élèves des classes de 1^{ère} et terminales du Lycée Armorin en dresse un tableau très complet (Indice de Développement Humain, Indice de Santé Sociale, Indice de Bien Être Durable, ...).

Pour illustrer l'usage de ces outils, ils ont réalisé un sondage au sein du lycée et en parallèle pendant le temps du Forum pour mesurer sur une échelle de 1 à 10 le sentiment des gens sur la notion de bonheur, leur ressenti.

Les chiffres sont assez hauts (en moyenne 7.19 pour les femmes et 6.6 chez les hommes), un peu supérieurs à la moyenne française.

Cette expérience renvoie aux travaux réalisés sur l'Indicateur de Satisfaction de Vie qui existe depuis assez longtemps au niveau international et permet une approche subjective des situations.

Ces travaux permettent d'apporter un autre regard sur le développement et le compléter en terme d'analyse sociologique.

Concernant ces indicateurs socio-économiques, il y a également une gradation dans ces outils, du très objectif et matérialiste au plus subjectif.

Le débat à ce sujet a eu lieu au sein de la Commission Stiglitz pour savoir comment prendre en compte ces indicateurs plus subjectifs, le ressenti des habitants, s'entendre sur ce que l'on mesure en matière de développement humain, de santé sociale,...

L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)

Le plus connu de ces indicateurs alternatifs, l'IDH, est porté par les Nations Unies depuis la fin des années 80. Il a émergé du fait de l'approche critique du PIB et a intégré des données plus qualitatives de trois ordres :

- des données relatives à la capacité d'accéder à un niveau de vie matériel : le PIB a alors été conservé pour partie mais corrigé par les experts du PNUD ;

- concernant la santé (espérance de vie à la naissance, ...) ;

- le niveau d'éducation comme capacité d'autonomie (taux de scolarisation et d'alphabétisation).

Aux USA, un autre indicateur a été expérimenté : l'Indice de Santé Sociale, élaboré par des universitaires issus des sciences sociales.

Il agrège 16 variables en considérant que la santé sociale d'un pays va se mesurer de manière différentes en fonction de la catégorie d'âge à laquelle on appartient (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées). Il attribue à chacune de ces variables un coefficient entre 0 et 100 et en fait la moyenne.

Cet indice évolue dans le temps et montre une certaine corrélation avec le PIB jusque dans le milieu des années 70. Ensuite, alors que le PIB a continué d'augmenter, l'Indice de Santé Sociale baissait progressivement jusque dans les années 80.

>>>

COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES RICHESSES D'UN TERRITOIRE ? (paysage, ambiances variées, non concentration de l'habitat, ...) ... Ne pas les intégrer seulement en terme de richesse écologique mais aussi en terme visuel, de bien être et de cadre de vie ?

Cela renvoie effectivement à la question de «qu'est-ce qui compte pour nous ?» mais pose certaines fois la difficulté à quantifier ce qui relève du perçu individuel, du subjectif.

Les économistes ont pourtant essayé de mesurer ces différents éléments par l'analyse coût/bénéfice, c'est-à-dire le consentement à payer pour sauvegarder par exemple un paysage.

On perçoit vite les limites de cette démarche si au final le fait de construire une usine rapporte plus que ce que les gens étaient prêts à payer pour préserver leur cadre de vie.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES INDICATEURS ?

Certains d'entre eux ont une vocation opérationnelle, de suivi des politiques et d'autres plus d'information et de sensibilisation pour permettre un regard différent sur le monde et une prise de conscience.

L'IDH, porté par les Nations Unies, est par exemple intégré dans les programmes scolaires comme une alternative possible. Pour d'autres indicateurs leur usage à terme est plus compliqué et nécessite un portage politique plus fort.

Cela n'empêche pas les acteurs publics au niveau local ou national de s'emparer d'un certain nombre d'entre eux pour les appliquer sur leurs territoires, permettre de mesurer autre chose que le seul développement économique. Certaines collectivités ont par exemple fait l'effort de territorialiser l'IDH ou l'Indice de Santé Sociale à leur échelle en revoyant un peu leur contenu et en les rendant un peu plus qualitatifs et discriminants afin d'en faire apparaître davantage les différences en terme cartographique (ex : Ile de France, Nord Pas de Calais, ...). Ces outils peuvent alors servir en appui à la décision politique.

À l'échelle nationale, le Conseil Économique Social et Environnemental a publié un rapport intéressant sur les indices de développement durable et étudié si l'empreinte écologique pouvait être utilisée comme outil officiel pour suivre les politiques nationales de développement.

D'autre part dans le cadre du Grenelle de l'environnement, les territoires de plus de 50 000 habitants auront l'obligation de mettre en place un plan climat territorial de lutte contre l'émission des gaz à effet de serre, avec l'idée d'obliger à le quantifier par des bilans carbone (comptabilité carbone qui se greffera à la comptabilité financière).

Sur la question du réchauffement climatique et d'autres préoccupations environnementales (émission déchets, ...), des outils comptables commencent à émerger. Il faudrait initier cette même approche sur le volet social.



THÉÂTRE FORUM SUR LA QUESTION DE LA RICHESSE

Intervention de comédiens amateurs du Val de Drôme et de l'Ardèche qui ont été formés à ces techniques d'improvisation par l'atelier du Déclat lors de trois journées précédant le Forum (les 8, 21 et 22/11) (<http://tribalt.org>)

QU'EST-CE QUE LE THÉÂTRE-FORUM ?

Créé par le Brésilien Augusto Boal, le théâtre-forum permet de déclencher une sensibilisation, une prise de conscience collective. Il ne donne pas de réponses mais pose des questions et crée un contexte adapté à la recherche de solutions. Il repose sur des scénettes de 15 à 20 minutes illustrant des situations de conflit ou à l'issue catastrophique. À la fin de la scène le meneur de jeu propose de la rejouer et invite le public à intervenir à des moments clés où il peut infléchir le cours des choses. C'est un temps d'échange qui cherche à briser la passivité du public et à le transformer en «spect'acteur» pour être force de proposition.

SUR CETTE QUESTION DE LA RICHESSE, LES COMÉDIENS ONT PROPOSÉ AU PUBLIC DEUX SCÉNETTES :

- le cas d'une association qui au cours de deux rencontres avec un organisme institutionnel et un élu fait part de la fragilité de son action quant aux critères de financement attribué. Elle pointe les difficultés à trouver les moyens de subvenir à son fonctionnement, en maintenant ses bénévoles mobilisés, alors que les besoins sont repérés sur le terrain.

- une situation plus individuelle où un couple décide de changer de lieu et de mode de vie, en revoyant à la baisse ses conditions financières au profit de sa qualité de vie (choix de l'auto-entrepreneuriat, échange de services, entraide, mutualisation de matériels à réfléchir, ...).



LA TRIBOUILLE

Tout au long du Forum, la Compagnie La Tribouille a interpellé le public de manière ludique et théâtrale sur cette question de la richesse. (<http://latribouille.free.fr>)

C'est avec les «porte-paroles» micros à la main et deux «petits contes à l'usage des êtres humains» qu'elle a fait réfléchir les participants, en s'inspirant des textes de Patrick Viveret, philosophe et Conseiller à la cour des comptes :

- «indicateurs : ça va commencer... alors les petits devant et les grands derrière !»

- «la finale du championnat du monde de la stratégie d'évitement des questions fondamentales pour l'humanité».

La pertinence de ces scénettes sur l'analyse de nos sociétés contribuent à donner envie d'évoluer, de changer de pratiques, de «bouleverser joyeusement nos vies et celle de la planète».



QUELQUES SUPPORTS POUR ALLER PLUS LOIN OU CONTINUER À SENSIBILISER AUTOUR DE VOUS À L'ESS

PROPOSITIONS BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES THÉMATIQUES du Forum travaillées en partenariat avec la Médiathèque de Crest (à consulter sur www.valdedrome.com)

JEUX COOPÉRATIFS :

- trois jeux créés par des animateurs BAFA de la MJC Coluche de Livron-sur-Drôme et s'adressant aux enfants, pré-ado ou ado/adultes
Contact : Christian Couraud, Directeur, 04 75 61 61 71. Jeux disponibles à la MJC, DDJS, CCVD, ...
- «Planète Coop» de l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École) – Jeu s'adressant aux primaires et collégiens
Contact : Jany Neveux - 04 78 76 98 17 – www.occe.coop ;
- «Solidarisk» sur les finances solidaires, proposé par la fédération des cigales – Contact : 01 49 91 90 91

EXPOSITIONS :

- l'exposition «vivre autrement» proposée par la Région Rhône-Alpes (Contact : Antenne régionale Rovaltain : 0810 590 929) et déclinée autour de 6 thématiques : manger, compter, se déplacer, travailler, habiter, s'informer autrement ;
- l'exposition «Visages des finances solidaires» proposée par Finansol
Contact : Joealine Bernard - 01 53 36 80 67 ;
- les panneaux réalisés par les élèves du Lycée Armorin sur les indicateurs de richesse
Contact : Hervé Charmettant, professeur d'économie – Lycée 04 75 25 10 89



REMERCIEMENTS

La Communauté de communes du Val de Drôme remercie pour leur contribution à ce Forum le groupe de préparation réunissant une quinzaine de partenaires, les intervenants aux différents temps d'échanges, les structures qui ont été présentes sur les espaces de stands, les compagnies de théâtre professionnelle et amateur, la radio RSF, la commune et la MJC de Livron-sur-Drôme, les appuis technique et logistique, ...

Et pour leur soutien financier les différents partenaires :



Ce Forum s'est inscrit dans le cadre des Rencontres Solidaires en Rhône-Alpes



Communauté de communes du Val de Drôme

Service Économie Sociale et Solidaire

Rue Henri Barbusse – BP 331 – 26402 CREST Cedex

Tél : 04 75 25 43 82 – Fax : 04 75 25 44 96

ccvd@val-de-drome.com – www.valdedrome.com

